

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Secrétariat :

Service administratif des écoles

Route du Bois 6 – Case postale 136

1024 Ecublens VD

Tél : 021 557 11 14

Fax : 021 557 11 17

e-mail : sylvette.menétrey@ecublens.ch

PROCES-VERBAL

de la séance du 5 juin 2019

19 h 00

Bâtiment Mercure – Route du Bois 6 – 1024 Ecublens

Salle Polyvalente

Ordre du jour :

- 1) Approbation de l'ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance du 6 mars 2019
- 3) Correspondance – Communications
 - Jardin des Parents – Assemblée Générale du 3 juin 2019
- 4) Informations de la Direction des écoles
- 5) Informations groupes de travail
 - GT Fêtes de fin d'année
 - Création GT pour financement communal camps et courses d'école
 - Création GT pour devoirs surveillés – Courrier du DFJC – Mme Amarelle
- 6) Divers – Propositions individuelles

<u>Présents</u> :	Mme Pascale	MANZINI	Présidente et conseillère municipale
	M. Pierre	DUFAY	Conseiller communal
	Mme Snezana	MARKOVIC	Conseillère communale
	Mme Arianda	ZEKA	Conseillère communale
	M. Serge	LUGON	Directeur des écoles
	Mme Magali	JUNOD	Doyenne 5-6P
	Mme Fanny	KNOPFLI	Enseignante
	Mme Alexandra	MOSER-COLLAROS	Enseignante
	Mme Christine	GABRIEL	Parents
	Mme Catherine	SCHLEGEL REY	Parents
	Mme Natascha	ALLENBACH	Parents
	M. Marc	MADERI	Parents
	Mme Stéphanie	BAILLARGUES	APE
	M. Pierre	KAELIN	TCE
	<u>Absents</u> :	M. Moïse Jordan	BALOKOK
M. Steve		RENGGLI	Délégué jeunesse
<u>Procès-verbal</u> :	Mme Sylvette	MENETREY	secrétaire

Mme Manzini remercie les membres pour leur présence à ce Conseil d'établissement (CET)

1. Approbation de l'ordre du jour

La création d'un groupe de travail relative au financement communal des camps et courses d'école ne sera pas nécessaire. **Mme Manzini** en évoquera la raison, puis l'ordre du jour est accepté tel que proposé.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 mars 2019

Le procès-verbal de la séance du 6 mars 2019 est accepté avec remerciements à son auteur.

3. Correspondance – Communications

Jardin des Parents – Assemblée Générale du 3 juin 2019 : **Mme Allenbach** a participé à cette assemblée générale et donne un retour sur les sujets discutés, soit remise en question de la formule à réfléchir, demande de thèmes lors des rencontres, projet 360°. M. Zimmermann, directeur de l'institut psychologique, sera en charge d'effectuer une étude sur un nouveau concept.

Mme Manzini donne lecture du courrier de démission au 31 juillet, de Mme Christine Gabriel et la remercie pour sa participation au sein du CET. Pour la nomination d'un remplaçant, le secteur parent organisera une assemblée pour l'élection. Il y aura lieu de fixer une date en octobre pour cette assemblée et un courrier sera adressé à tous les parents dans l'envoi des enclassements pendant l'été, ainsi qu'une parution dans le journal infos d'Ecublens pour l'annonce de recrutement. Un groupe de travail des membres secteur parents est mandaté pour l'organisation de cette élection.

4. Informations de la Direction des écoles

M. Lugon fait part des informations suivantes :

- 20 ans de Chant en mouvement, avec la participation des anciens élèves, ainsi qu'une soirée des Chœurs scolaires. Les 3 soirées auront lieu les 25, 26 et 27 juin, à l'Espace Nicollier avec l'organisation par des classes de 10^{ème} année de la subsistance.
- Cérémonie des promotions à l'Espace Nicollier, le vendredi 5 juillet à 17h30
- La décision d'une annulation du cortège sera prise le matin à 07h00 en cas de mauvais temps.
- Le collège du Croset-Parc sera opérationnel à la rentrée d'août 2019, comme prévu. Le Service PPLS ne déménagera qu'en octobre. Il comprendra une classe COES et 2 classes dans l'actuel collège du Croset seront louées à la Fondation de Vernand.
- A la rentrée 2019 tous les collèges primaires seront équipés de beamers interactifs, suite au préavis présenté au Conseil communal le 17 mai 2019.
- En raison de l'insuffisance du nombre d'inscriptions, le collège d'Epenex ne contiendra que 3 classes pour la rentrée 2019/2020. Il sera fermé en 2020/2021. Avec la construction du collège Croset-Parc, aucune construction scolaire ne sera nécessaire jusqu'en 2030 pour les classes.
- Les établissements scolaires disposent de 3 ans pour mettre en place le concept 360°. Pour Ecublens des diminutions de périodes à disposition ont été annoncées pour les mesures renforcées. Si nécessaire, il s'agira aux parents d'intervenir contre cette mesure restrictive. Le mode de calcul des quotas des secrétariats a été modifié en défaveur des établissements. Heureusement déjà beaucoup de choses ont été mises en place à Ecublens.
- La présence de la Police a été nécessaire aujourd'hui en fin de journée pour une situation de baston par un élève de Chavannes.
- La séance au Département pour laquelle M. Lugon a été convoqué suite à l'intervention du Conseiller communal M. Dudt concernant l'égalité des chances au sein de l'établissement scolaire d'Ecublens. Cette rencontre a nécessité la présence de 8 personnes. Le constat est malheureusement le même dans tout le canton. A cela M. Lugon répond qu'un travail a été effectué pour un projet en collaboration avec les parents pour le collège d'Epenex. Le corps enseignant fait preuve de bonne volonté pour tenter d'améliorer les choses, mais sans moyen les efforts sont compliqués. Il apparaît plus compliqué de nos jours qu'antérieurement pour un accès aux apprentissages. **Mme Junod** relève que l'apprentissage n'est pas suffisamment revalorisé. **Mme Zeka** remet en question la qualité de l'enseignant. **M. Lugon** précise qu'il s'agit là d'un sujet délicat en raison du caractère humain de l'enseignant et des élèves. Dans chaque corps de métier nous constatons des éléments motivés et d'autres moins. Le corps enseignant n'échappe pas à cette constatation. **Mme Manzini** pense que la division des voies ne contribue pas à faciliter la tâche pour donner les chances de réussite à chacun.
- Les décisions de promotion des élèves appartiennent au Conseil de direction et se décideront le 28 juin.
- L'inauguration du collège Croset-Parc est prévue au printemps 2020.

5. Informations groupes de travail

- **GT fête de fin d'année**

L'organisation du cortège est quasi aboutie. Tout devrait se dérouler normalement. Pour cette année le rendez-vous de fin de cortège aura lieu sur les terrains de foot de la plaine du Croset. Le lâcher de ballons n'aura plus lieu puisqu'il a été considéré comme peu favorable à la préservation de la nature et sera remplacé par des bulles de savon.

- **Création GT pour financement communal camps et courses d'école**

A la suite du récent arrêt du Tribunal fédéral instaurant la gratuité totale des sorties scolaires, la Conférence des Municipaux des Ecoles de l'Ouest Lausannois (CMEOL), après avoir fait un état des lieux pour chacune des communes membres, a décidé que ces derniers seraient maintenus malgré l'augmentation des coûts induits.. Un rapport dans ce sens sera présenté à la Municipalité d'Ecublens. En parallèle, un groupe de travail a été créé au niveau du canton pour étudier un allègement de ces coûts pour les communes. Le résultat de la réflexion sera communiqué d'ici au mois de juillet. **Mme Junod** annonce qu'elle fait partie de ce groupe de travail. Au niveau du canton les voyages d'étude ne sont pas remis en question, les enseignants et leurs élèves devront cependant faire preuve de plus de créativité pour la récolte de fonds.

Au vu de ces informations, il n'est pas nécessaire qu'un groupe de travail du CET soit créé à ce sujet.

- **Création GT pour devoirs surveillés**

Suite au courrier de Mme Amarelle sur ce sujet et du résultat de l'enquête réalisés par l'URSP dont les membres du conseil d'établissement ont reçu un exemplaire, le groupe de travail sera composé par : Mmes Junod – Allenbach – Baillargues – Schlegel Rey – Knopfli – Moser-Collaros et Manzini. Mme Menétrey y participera pour faire connaître l'état des modalités pour Ecublens, puis son successeur prendra la relève.

6. Divers – Propositions individuelles

S'agissant de sa dernière participation avant sa retraite, **Mme Manzini** remet à **Mme Menétrey** un rosier en guise de remerciements. Son successeur, récemment nommé, entrera en fonction le 15 août 2019.

Séance levée à 20h30.

La secrétaire :

S. Menétrey

S. Menétrey